

*Madame VERVICK Francine, maman qui a perdu un enfant, a entrepris une démarche auprès de l'Académie Française et est actuellement dans la préparation d'un dossier afin de proposer à leurs membres la possibilité de mettre l'adjectif « désenfanté » dans le dictionnaire de la langue française.*

*Une demande conjointe sera également faite auprès des Editions Larousse et des Editions du Petit Robert.*

*La motivation principale de cette action est venue du fait qu'actuellement, aucun mot ne désigne ni ne qualifie le statut des parents qui ont perdu un (ou plusieurs) enfant (s). Comment arriver alors à faire tomber les tabous envers tout ce qui concerne le décès d'un enfant ! Comment, dans notre société actuelle, parler d'une situation qui n'a pas de nom ! Une partie de ce dossier va être composée de lettres et de pétitions appuyant cette proposition, preuves du bien-fondé de cette requête et d'un réel manque ressenti. Plus les courriers seront nombreux, plus l'impact de cette démarche sera grand.*

*Si vous adhérez à cette initiative et souhaitez y participer, plusieurs possibilités vous sont proposées.*

*Vous pouvez envoyer votre courrier :*

*- par voie postale à l'adresse ci-dessous :*

*Madame VERVICK Francine*

*5, rue d'Elva*

*02800 TRAVECY*

*- par E-Mail à : [francinedu02@hotmail.com](mailto:francinedu02@hotmail.com)*

*Vous trouverez, si vous le souhaitez, tous les renseignements nécessaires ainsi qu'un exemple de lettre « type » sur le site :*

*<http://membres.lycos.fr/francinedu02/>*